

Bulletin de réservation **Camping** du CSE

OBLIGATOIRE : CONTACTEZ LE CSE AVANT D'ENVOYER VOTRE BULLETIN POUR LA BASSE ET LA MOYENNE SAISON

CADRE RÉSERVÉ AU CSE

L'ATTRIBUTION du type de chalet (S750, S800 et S430) se fera au moment de votre réservation par téléphone.

RÉSERVATION
du dimanche
au dimanche

1^{er} choix Du..... au

2nd choix Du..... au

Pour la **HAUTE-SAISON**, l'attribution se fera en fonction du tirage au sort.

S430 (3chambres) **S750 / S800**

Nom Prénom : _____
(de l'ayant-droit)

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél. domicile : _____

Tél. portable (obligatoire) : _____

Votre agence Manpower (ville) : _____

Email : _____

NOM DE TOUS LES PARTICIPANTS, y compris celui de l'ayant droit

| | Nom / Prénom | Age | Lien de parenté |
|----------|--------------|-----|-----------------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |

Consultez attentivement les règles de participation au dos de ce bulletin de réservation, et tenir compte des différentes formalités relatives au séjour

RAPPEL des Règles DE PARTICIPATION : Camping du CSE

Définition de l'ayant droit : Totaliser 450 heures travaillées pour l'intérimaire (3 mois pour le permanent) sur les 12 derniers mois. Etre en mission au moment de l'inscription ou l'avoir été dans les 45 jours qui précèdent. Ce délai prend effet à compter du dernier jour de la dernière mission.

Modalités de réservation, 2 formules d'inscription :

1 - Pour juillet et août : inscription de Janvier à Mars, avec **tirage au sort** début Avril.

2 - Pour les autres mois,, contactez le CSE pour connaître les disponibilités et faire votre pré-réservation.

La location se fait du dimanche au dimanche - Pas de remboursement au prorata temporis.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir nous envoyer **tous les éléments**

listés ci-dessous à l'adresse suivante :

CSE Sud Manpower - Location Chalet Vilanova Park - 13 rue de Lourdes - 31300 Toulouse

PIÈCES À FOURNIR

- **Votre bulletin d'inscription** selon le calendrier d'inscription.
 - **Une copie de votre dernier bulletin de salaire intégral** (avec ancienneté sur les 12 derniers mois pour les intérimaires)
 - **Un chèque (votre règlement)** à l'ordre du CSE Sud MANPOWER. L'encaissement se fait un mois avant le départ.
- Les chèques vacances ne sont pas acceptés.**



Le dossier complet devra parvenir au CSE dans un délai de **8 jours maximum** après votre pré-réservation.
A défaut, votre réservation ne sera pas retenue.

Une **caution** de 150 euros vous sera demandée lors de votre arrivée au camping et restituée le jour de votre départ (CB ou espèces ; Chèque refusé)
Conditions d'annulation : Frais d'annulation équivalents à 30% du montant de la location pour un désistement dans les 30 jours précédant le départ. Le CSE étudiera au cas par cas les circonstances atténuantes ou les cas de forces majeures pouvant justifier un remboursement, sur présentation de pièces justificatives.

Pour plus d'information, consultez les sites : www.csesusmanpower.com ou www.vilanovapark.com ou contactez votre CSE au 05.61.49.30.00